

nous nous trouvions, un soir d'été, sur la véranda d'un hôtel de Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean, quand nous entendîmes chanter cette complainte de la jeune fille à marier, par un groupe de fillettes qui se trouvaient sur une balançoire, dans le jardin voisin. Nous croyions que suivant la coutume on allait s'arrêter après le 6ème couplet mais, à notre grande surprise, nous entendîmes mot pour mot, les trois couplets que nous venons de citer, et que nous croyions de l'invention de notre tante. Interrogée, l'une des fillettes nous déclara qu'elle avait appris cette chanson de sa grand'mère qui avait quatre-vingts ans et qui savait beaucoup de chansons : "celle-là," ajoutait la fillette, "est l'une des premières qu'elle m'aût apprises et elle la savait quand elle était jeune." Nous en avons donc déduit que ces trois couplets n'étaient pas de la composition de notre tante.

## SUR L'ILE D'ORLÉANS

La Commission des Monuments Historiques va publier dans son prochain rapport des pièces historiques inédites sur l'Ile d'Orléans, ce pittoresque coin français de la province de Québec, cette île qui est tout un pays et qui a toute une histoire, dont la physionomie géographique et ethnographique n'a pas changé d'un iota depuis trois siècles. Une histoire ou des histoires sur l'Ile d'Orléans constituent toujours un régal pour les fervents de l'histoire, petite ou grande, de notre pays. Aussi, attend-on avec impatience le prochain rapport annuel de la Commission des Monuments Historiques.

En attendant, comme pour tromper notre faim, M. le juge Camille Pouliot, de la Cour Supérieure de Québec, veut bien donner un avant-goût de ce régal promis en nous présentant un fort alléchant plat de "glanures historiques et familiales" sur l'Ile d'Orléans. Ce nouveau livre de M. le juge Pouliot est une suite magnifique à un autre volume "Québec et l'Ile d'Orléans" qu'il a publié à la fin de l'été, qui a paru peu après, en anglais, et dont les deux éditions ont obtenu auprès de notre population et des touristes américains un succès incontestablement mérité.

Nous tenons sincèrement à féliciter M. le juge Pouliot pour sa belle activité intellectuelle et pour la sincère manifestation de patriotisme qu'il déploie envers sa petite patrie comme du culte ardent et passionné qu'il rend à ses origines ancestrales.

M. le juge Camille Pouliot n'a pas la prétention d'avoir découvert l'Ile d'Orléans qui a eu, voilà quatre siècles, son découvreur dans la personne du célèbre Malouin Jacques Cartier et qui, depuis, a eu ses historiens, ses annalistes et ses monographes. Il a simplement, comme il le dit, glané dans le champ de sa famille qui a vécu sur l'Ile, qui y a fait souche et dont lui, descendant de toute une noble lignée, aujourd'hui s'est porté acquéreur du vieux manoir seigneurial de Saint-Jean qu'il a pieusement restauré en lui conservant toute sa physionomie d'antan.

Quelle jolie gerbe parfumée des fleurs multiples et si variées du souvenir que ces glanures. Elles ont été "rapaillées" un peu partout sur l'Ile, à travers les six belles paroisses que l'on parcourt de nos jours avec tant de plaisir et qui existaient, semble-t-il, telles qu'elles sont, sur cette ancienne carte de l'Ile que le sieur de Villeneuve, ingénieur du Roy, dressait en 1689, un modèle de carte descriptive dont l'auteur de l'Ile d'Orléans nous donne une copie dans son volume.

Que d'intéressants faits de la petite histoire dans ces glanures à travers les champs de l'Ile, dans toutes les paroisses. Que de jolies légendes. Et puis, nous ajouterons : que de pittoresques illustrations de vieilles églises, d'antiques manoirs, d'anciennes maisons dont nous croyons apercevoir les murailles craquelées par les siècles.

Bref, ce nouveau volume de M. le juge Pouliot est à parcourir en entier. L'on se passionnera, comme nous, de sa lecture.

## LA MÉMOIRE DE JOS. VÉZINA

Le mardi, 1er novembre, le cimetière Belmont a vu se dérouler dans l'un de ses coins si pittoresquement mélancoliques une cérémonie intime, très simple et très touchante. Un groupe d'amis intimes de feu Joseph Vézina dévoilait sur la tombe de ce dernier, un monument qui rappellera aux générations futures, sinon la gloire, du moins les mérites, les talents et les belles qualités de cœur et d'esprit qui distinguaient cet excellent musicien, cet ami de tout le monde, que la mort est venu trop tôt enlever à notre vieille cité qui s'enorgueillissait avec raison, de ce fils qui lui faisait honneur.

Voilà un hommage bien mérité, et c'est de la part de ceux qui le rendent envers une mémoire très chère, un beau témoignage d'amitié et d'admiration.

Joseph Vézina aimait à être aimé ; et il a réussi admirablement. Il était de ceux auxquels l'on a pas connu d'ennemis. La vie l'avait mêlé à des milieux divers, mais dans le monde des musiciens il était l'arbitre respecté. Rien ne lui était plus agréable que de lancer un talent neuf. Sa maison était ouverte à tous, et surtout à ses amis de la musique. Ces derniers, après trois ans de séparation, ne se sont pas encore accoutumés à la privation de leur visite quotidienne chez celui qui, lorsque la vie était difficile savait la rendre facile par ses conseils et l'exemple de sa bonne humeur. En entrant, ils voyaient avec une flottante lavallière, une main tendue avec franchise, puis des yeux bleus clairs, un franc sourire d'accueil. La bonté, la bonhomie, le charme qui se dégageaient de la personne de Joseph Vézina étaient singuliers. En toutes occasions, dans les circonstances les plus difficiles, les plus énerverantes il se montrait d'une délicatesse et d'une finesse sans égales. Il fut un brave homme, non point le censeur roque, infatué de lui-même ou le souple ambitieux dont nous avons tant d'exemples, mais le "vrai ami" le plus souvent indulgent et de belle humeur. Ce serait faire injure à sa mémoire que de parler de son désintéressement. Il ne vivait que pour son art et la simplicité et la noblesse de sa vie, même après les plus éclatants succès de ses œuvres, resteront un haut exemple et une inoubliable leçon.

Il était tout jeunesse, tout vie et tout rayonnement et ses intimes ont combien de fois découvert en lui, une sensibilité dont il ne voulait pas qu'on s'aperçût. Il semblait soulever les poids lourds de la vie et du métier, le rire sur les lèvres. Il a traversé la vie allègre au moral comme au physique, avec une éclatante sérénité.

Mais inutile d'essayer de crayonner en quelques traits rapides, dans le cadre étroit d'une courte chronique cette physionomie qui restera singulièrement vivante longtemps après sa mort et qu'un jeune artiste du terroir québécois vient d'admirablement mouler dans le bronze ; espérons que quelqu'un de mieux qualifié et de plus autorisé que nous viendra rappeler plus en détail, la vie de Joseph Vézina et surtout nous dire le mérite et l'ampleur de son œuvre trop ignorée.

## FEU NAZAIRE LEVASSEUR

Le major Nazaire Levasseur, qui vient de disparaître au seuil de ses quatre-vingts ans, fut pendant la plus grande partie de son existence l'une des figures les plus pittoresques du vieux Québec. Qui ne le connaissait pas ? Qui, à la Haute-Ville surtout, n'a jamais rencontré ce colosse à carrure de tambour-major, le chef toujours couvert d'un chapeau haut-de-forme, en grande redingote, la canne fortement appuyée à terre et un éternel cigare aux commissures des lèvres ? Depuis de longues années, doyen des journalistes à Québec, on eut dit qu'il cherchait sans cesse un sujet de chronique ou un motif à nouvelle. Car il a toujours mené de front ces deux éléments du journalisme, la chronique et la nouvelle, avec un égal succès. Les anciens se rappellent encore la façon dont du temps de feu Hector